

Edition du "REVEIL DU NORD" 106 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS 42, boulevard Haussmann (3<sup>e</sup>)

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX 3-51 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING 3-55 15, Rue Nationale, 15

notre Grand Concours de la Reconstitution 3.757 PRIX : 286.800 FRANCS

Pour les malheureux!

C'est cette semaine que la somme de 10.000 francs offerte par notre journal pour être répartie entre les pauvres des cinq communes désignées comme ayant le plus souffert de la guerre sera remise aux maires des localités intéressées

En organisant son Grand Concours de la Reconstitution... C'est pour quoi il a intercalé dans le Règlement du concours, un article qui dit ceci :

La liste des gagnants

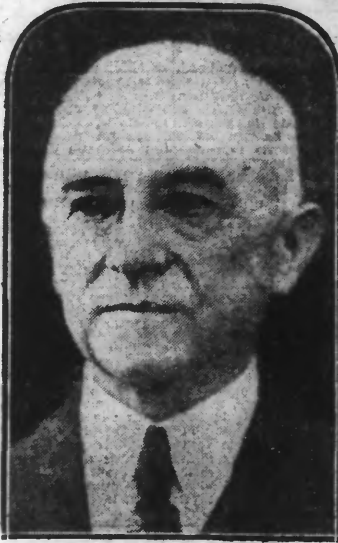
- 1550 Prix - UN PHONOGRAPHE façon chêne, valeur 210 francs. M. HUSSON Jules, mineur, rue de la Gare, à CARVIN (Pas-de-Calais).

APRES L'ATTENTAT CONTRE M. FACHOT

L'ancien procureur général qui a été promu Commandeur de la Légion d'Honneur, continue d'être dans un état satisfaisant.

Le docteur Moret, directeur de la clinique où est soigné M. Fachot, que nous avons pu joindre à 15 h. 30, venait du chevet du blessé.

Le moral de la victime. Le blessé, disent les médecins, a fait preuve d'une invincible énergie au cours de l'opération.



M. FACHOT

contre aucun qui ait possédé un tel courage et une telle abnégation. C'est en souriant qu'il s'est laissé porter sur la table d'opération.

M. Fachot nommé commandeur de la Légion d'honneur

Au cours du Conseil des ministres de samedi matin, le Président de la République, le Conseil de l'Ordre ayant donné son avis, a signé, à titre des services exceptionnels, la nomination au grade de commandeur de la Légion d'honneur, de M. Fachot, conseiller à la Cour de cassation.

Au domicile de l'assassin

M. Maillet, juge d'instruction, s'est rendu hier au domicile de Georges Benoit, le meurtrier de M. Fachot, avenue du Maine, en compagnie de M. Nicolle, commissaire de police.

Perquisitions dans certains milieux autonomistes de Strasbourg

Sur commission rogatoire du Parquet de la Seine, des perquisitions ont été opérées dans certains milieux autonomistes de Strasbourg pour rechercher si Georges Benoit, le meurtrier de M. Fachot, avait des relations avec les dirigeants du mouvement.

Le nouveau salut fasciste



C'est le salut des poignards qui vient d'être adopté par les "Chemises noires" en Italie.

LA NOUVELLE LOI SUR LES LOYERS

150 % du loyer de 1914 jusqu'au 1<sup>er</sup> Avril 1931 ; une augmentation de 25 % tous les deux ans pendant l'application de la loi.

Au Conseil des ministres réuni hier matin, l'Éminent M. Louis Barthou, ministre de la Justice, a fait signer au Président de la République le nouveau projet de loi sur les loyers.

Le texte du projet

1<sup>er</sup> Prorogations. Son but principal est d'accorder aux locataires des prorogations nouvelles, ayant comme contre-partie une élévation du taux des loyers.

Majorations du taux des loyers.

Le taux de majoration des loyers est porté à 150 % du loyer de 1914, pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 1928 et le 1<sup>er</sup> avril 1931, avec augmentation de 25 % tous les deux ans, pendant la durée d'application de la loi.

Charges.

Aucun changement n'a été prévu en ce qui concerne le remboursement des charges, sauf toutefois pour le forfait qui a été basé sur le loyer de 1914 et fixé à 30 % de son montant.

Action en réduction.

Par ailleurs, le projet prévoit certaines modifications, notamment en ce qui concerne l'action en réduction qui, dans tous les cas, ne peut être exercée que si la majoration apportée par le propriétaire au prix licite du loyer de 1914, en cas de condamnation du propriétaire, le dépasse, dans un délai, à lui demandé, au bénéfice de la prorogation.

Élévation de la compétence des juges de paix.

Le taux de la compétence des juges de paix est porté, pour les locaux non meublés, à 3.000 francs (loyer annuel) et pour les locaux meublés à 500 francs (loyer mensuel).

Transformation des locaux.

Le projet de loi prévoit, d'autre part, le maintien, après le 1<sup>er</sup> avril 1931, des dispositions interdisant la transformation des locaux d'habitation en locaux commerciaux ou en meublés.

Droit de reprise.

Le règlement en outre, les conditions d'application du droit de reprise par le propriétaire d'un immeuble d'habitation dont la démolition est projetée en vue d'une reconstruction ultérieure.

Affichage et déclaration des locaux vacants.

Le projet prévoit également des sanctions pénales en cas de défaut d'affichage et de déclaration des locaux vacants et déclare que tout local d'habitation sera considéré comme vacant, à partir du jour où aura été déclaré le départ du locataire, par suite, soit de démolition, soit d'acceptation de congé.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Météore : très nuageux, quelques pluies ou bruines vers Sud-Ouest à Ouest à 6 m. Température sans changement.

L'Enfant-Dieu



Cet enfant de 2 ans, né à la minute précise de la mort du Grand Lama, est considéré en Mongolie comme un Dieu. Il est profondément adoré par la foule des croyants.

Les Funérailles de notre Ami et Collaborateur César Moronval

autour lieu demain lundi à Lille

Nous avons annoncé hier la mort sabbite de notre excellent ami et collaborateur César MORONVAL, linotypiste au « Réveil du Nord » depuis sa fondation, décédé vendredi à Lille, dans sa soixantième année.

Notre camarade César - on ne le nommait que par son prénom dans nos ateliers - était bien connu dans le monde lillois de l'imprimerie. Il était, en effet, membre du Syndicat des ouvriers typographes et imprimeurs de Lille et membre de la Mutuelle du Syndicat des ouvriers typographes et imprimeurs de Lille.

Dans notre maison, il était membre du Conseil des pensions de retraites du « Réveil du Nord ».

La majeure partie de sa laborieuse existence, passée parmi nous lui avait valu la Médaille du Travail, que nul ne pouvait porter avec plus de fierté.

Les funérailles de notre ami auront lieu demain lundi 24, à onze heures, en l'Eglise Saint-Sauveur, d'où le corps sera conduit au Cimetière de l'Est, pour y être inhumé.

Assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Sauveur, 25 bis, à 10 h. 3/4.

LE SENAT A ADOPTE les budgets de l'Agriculture des affaires Etrangères et du Ministère de l'Air

Le Sénat a tenu une séance samedi matin, sous la présidence de M. René Renoult, à 10 h. 05. On commence la discussion du budget par celui de l'agriculture.

Le ministre, M. Jean HENNESSY, répond aux divers interpellateurs, montrant ce qui a été fait pour la culture du houblon dans la région de Nancy. L'intensification se poursuivra avec l'appui des pouvoirs publics.

Le Sénat a tenu une séance samedi matin, sous la présidence de M. René Renoult, à 10 h. 05. On commence la discussion du budget par celui de l'agriculture.

Le ministre, M. Jean HENNESSY, répond aux divers interpellateurs, montrant ce qui a été fait pour la culture du houblon dans la région de Nancy. L'intensification se poursuivra avec l'appui des pouvoirs publics.

Le Sénat a tenu une séance samedi matin, sous la présidence de M. René Renoult, à 10 h. 05. On commence la discussion du budget par celui de l'agriculture.

Le ministre, M. Jean HENNESSY, répond aux divers interpellateurs, montrant ce qui a été fait pour la culture du houblon dans la région de Nancy. L'intensification se poursuivra avec l'appui des pouvoirs publics.

Le Sénat a tenu une séance samedi matin, sous la présidence de M. René Renoult, à 10 h. 05. On commence la discussion du budget par celui de l'agriculture.

Le ministre, M. Jean HENNESSY, répond aux divers interpellateurs, montrant ce qui a été fait pour la culture du houblon dans la région de Nancy. L'intensification se poursuivra avec l'appui des pouvoirs publics.

Le Sénat a tenu une séance samedi matin, sous la présidence de M. René Renoult, à 10 h. 05. On commence la discussion du budget par celui de l'agriculture.

Le ministre, M. Jean HENNESSY, répond aux divers interpellateurs, montrant ce qui a été fait pour la culture du houblon dans la région de Nancy. L'intensification se poursuivra avec l'appui des pouvoirs publics.

Le Sénat a tenu une séance samedi matin, sous la présidence de M. René Renoult, à 10 h. 05. On commence la discussion du budget par celui de l'agriculture.

Le ministre, M. Jean HENNESSY, répond aux divers interpellateurs, montrant ce qui a été fait pour la culture du houblon dans la région de Nancy. L'intensification se poursuivra avec l'appui des pouvoirs publics.

Le Sénat a tenu une séance samedi matin, sous la présidence de M. René Renoult, à 10 h. 05. On commence la discussion du budget par celui de l'agriculture.

Le ministre, M. Jean HENNESSY, répond aux divers interpellateurs, montrant ce qui a été fait pour la culture du houblon dans la région de Nancy. L'intensification se poursuivra avec l'appui des pouvoirs publics.

Le Sénat a tenu une séance samedi matin, sous la présidence de M. René Renoult, à 10 h. 05. On commence la discussion du budget par celui de l'agriculture.

Le ministre, M. Jean HENNESSY, répond aux divers interpellateurs, montrant ce qui a été fait pour la culture du houblon dans la région de Nancy. L'intensification se poursuivra avec l'appui des pouvoirs publics.

Le Sénat a tenu une séance samedi matin, sous la présidence de M. René Renoult, à 10 h. 05. On commence la discussion du budget par celui de l'agriculture.

Le ministre, M. Jean HENNESSY, répond aux divers interpellateurs, montrant ce qui a été fait pour la culture du houblon dans la région de Nancy. L'intensification se poursuivra avec l'appui des pouvoirs publics.

Le Sénat a tenu une séance samedi matin, sous la présidence de M. René Renoult, à 10 h. 05. On commence la discussion du budget par celui de l'agriculture.

UNE GRANDE SOIRÉE DE BOXE A PARIS

Pladner, champion d'Europe des poids mouches a battu l'Anglais Ernie Jarvis

La réunion pugiliste organisée hier soir au vélodrome d'Hiver, à Paris, comportait une série de combats très intéressants dont le principal opposa le champion de France et d'Europe des poids mouches Pladner à l'Anglais Ernie Jarvis.

Ce combat, conclu en 12 reprises, fut mené à toute allure et Pladner, comme on le sait, s'adjugea la victoire aux points. L'Anglais, cependant, bonne impression, battu dans les corps à corps, il se montra très agressif dans le séparé et réussit à placer de larges crochets à la face. Pladner plus scientifique harcela continuellement son adversaire de sa gauche et prit un net avantage dans les corps à corps.

Raphaël, Champion d'Europe des poids légers

L'Allemand Caisron et le champion de France de la catégorie, Raphaël, se rencontrèrent en 15 reprises.

Après un début assez égal Raphaël prit un net avantage à partir du 10<sup>e</sup> round.

Le septième reprise fut particulièrement dure pour l'Allemand qui termina en difficulté. Au 8<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> rounds Caisron fut descendu deux fois par son adversaire qui fut définitivement knock-out par une série de crochets à la mâchoire. Raphaël prit enfin nettement l'avantage sur son courageux adversaire.

Autres combats

Les combats préliminaires ont donné les résultats suivants : en 6 rounds : Mignard battu Young Philippe par abandon à la sixième reprise.

Kirli fut vainqueur de Rhor aux points. Gourdy de Bordeaux, battu l'Allemand Oscar Mayer, par abandon au troisième round.

Victoire du Nordiste Moïse Bouquillon

Le combat des poids légers entre le français Moïse Bouquillon et l'Allemand Spala Giuseppe dura à peine une minute. Bouquillon sur un crochet à la mâchoire descendit son adversaire pour le compte.

Une femme qui tua son amant originaire de la Somme a comparu devant ses juges

Hier après-midi, devant la Cour d'assises de la Seine, a comparu Mme Delory, née Pélagie Ponomarev, à Kharkov (Russie), le 14 octobre 1927 et qui est accusée d'avoir tué son amant, le lieutenant d'artillerie, M. André Gosset, originaire de Ralsé (Somme).

La raison de ce meurtre ? Pélagie Ponomarev, qui était la maîtresse d'André Gosset, avait appris que celui-ci, en quittant la Cour d'assises de la Seine, se rendait à Paris, où il était en garnison.

Voilà les faits comme ils se sont déroulés : Pélagie Ponomarev avait épousé en 1913, un Français établi à Moscou, M. Delory François, Célicult, ayant trouvé un emploi de chef costurier à Paris, s'installa à Lille, rue Sextius Michel.

Or, dans cette rue se trouve l'Ecole d'application d'artillerie navale. Le laboratoire de cette école est celui-ci, qu'elle a connu ainsi qu'un élève de l'école. M. André Gosset, ayant aperçu par la fenêtre Mme Delory, fit connaissance avec elle. Rencontres, lettres, rendez-vous. Les deux amants firent même en septembre 1927, un voyage au Havre. Puis ils se rencontrèrent rue Duplex, à Paris. Un jour, André Gosset résolut de rompre cette liaison. Il en avertit Mme Delory. Celle-ci supplia, demanda un délai. M. Gosset refusa.

Le 4 avril dernier, Mme Delory se rendit chez M. Gosset, rue Duplex. Elle emporta dans un sac à main le revolver de son mari. Arrivée chez M. Gosset, elle supplia de nouveau. L'autre refusa. Alors Mme Delory prit son revolver et le plaça sur sa tempe. Mais, à-lelle dit à l'instruction, le lieutenant Gosset parut si calme, si indifférent, qu'elle changea d'idée et tourna le canon du revolver vers son amant, elle tira. D'abord blessé au bras, puis atteint dans la tête, André Gosset tomba. Il mourut sur le champ.

Très calme à son tour, Mme Delory quitta la maison de la rue Duplex, rentra chez elle rue Sextius Michel, d'na tranquillité avec son mari et ses trois enfants, puis après les avoir tous embrassés, elle sortit pour prendre l'air « parce qu'elle avait besoin de marcher. Elle alla, en réalité, se constituer procureur au commissariat de police, où elle raconta ce qui s'était passé rue Duplex.

Mme Delory est défendue par M. Pierre Desaigne. M. César Campinchi est partie civile, au nom de la famille de la victime.

Le verdict

A l'audience, Mme Delory pleura sans arrêt. Le Président Warrain en est réduit à exposer les faits. Cependant, lorsqu'on arriva à la scène du drame, Mme Delory se déchaîna à parler un peu : « Je lui dis : Si tu n'en vas, je me tue ! » ; il me répondit durement : « Tu peux le tuer, mais pas ici ». Alors, j'ai perdu la tête... » Après l'audience, Mme Delory se rendit au tribunal et plaidoiries, la Cour condamna Mme Delory à cinq ans de réclusion.

le numéro de Noël du Réveil Illustré est paru! 20 pages 35 cent. il publie: Ses nouveaux romans: « L'INFIDÈLE » du délicieux auteur au goût DELLY « LE FANTÔME DE L'OPÉRA » par Gaston Leroux Ses dessins humoristiques, ses Chroniques, ses photos d'actualité régionales, etc., etc.

LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX Plus de crachats à terre! Plus de balayages à sec! Plus de logements insalubres! Pour vaincre la Tuberculose Achetez tous le Timbre Antituberculeux

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)